



Bruyères, le 12 Septembre 2019

**LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA
AU SALON DE L'HÔTEL DE VILLE
LE JEUDI 19 JUIN 2019 à 20 H 00**

- 1- Décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales*
- 2- Finances – Budget communal – Décision Modificative n°1*
- 3- Finances – Budget de l'Eau - Effacement de dettes*
- 4- Finances – Budget de l'Eau – Admission en non-valeur*
- 5- Finances – Budget communal - Effacement de dettes*
- 6- Finances – Budget de l'Eau – Décision modificative n° 2*
- 7- Finances – Subventions aux écoles pour sorties éducatives – Année scolaire 2018/2019*
- 8- Finances – Participation forfaitaire au fonctionnement des écoles maternelle et primaire Jeanne d'Arc – Année scolaire 2018/2019*
- 9- Finances - Attribution d'une prime à des stagiaires Bafa*
- 10- Finances – Tarifs municipaux*
- 11- Travaux - Convention servitude – Enedis – Extension réseau PISCINE*
- 12- Intercommunalité – Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges - Rapport d'activité*
- 13- Intercommunalité - SMIC des Vosges – Adhésion de collectivités*
- 14- Personnel territorial – Tableau des effectifs*
- 15- Motion sur le démantèlement des services de l'ONF*
- 16- Motion sur le maintien de trésoreries*
- 17- Questions diverses*

Le Maire,



Yves BONJEAN